

N43

**DECEMBRE
2020**

PLOUMINFOS

Magazine municipal de Ploumagoar

DOSSIER

**LA NOUVELLE ÉQUIPE
EST EN PLACE**

**INAUGURATION
DES SAMEDIS
DU MAIRE**

**LA FIBRE OPTIQUE
ARRIVE**

• MAIRIE

mairie@ville-ploumagoar.fr

Service Administratif	02 96 11 10 10
Service Technique	02 96 11 10 13
Restaurant Scolaire	02 96 11 05 07
Service Culturel	02 96 11 10 16
ALSH	02 96 11 02 10

• SALLE PLOUMEXPO

(Uniquement sur les périodes d'expositions)

Mardi, jeudi, vendredi : de 14 h à 18 h

Mercredi, samedi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

• MÉDIATHÈQUE

Bibliothèque 02 96 44 11 02

Le lundi de 16h à 19h

Le mardi de 16h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 14h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Cybercommune 02 96 11 07 33

Le mardi de 17h à 19h

Le mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h

Le vendredi de 17h à 19h

Le samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Agence postale communale

Du lundi au vendredi

de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45

• LUDOTHÈQUE

(Maison de l'Enfance) 02 96 11 10 33

Le lundi de 16h à 18h

Le mardi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le samedi de 10h à 12h

• ECOLES

Elémentaire Bourg 02 96 11 10 19

Maternelle Bourg 02 96 44 34 58

Primaire Croix-Prigent 02 96 11 02 01

Ramassage de ferraille le lundi tous les 15 jours, inscription à la mairie au 02 96 11 10 10

• LA DÉCHETTERIE

02 96 21 20 85

Ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h de novembre à Mars. Fermeture à 17h45 d'avril à octobre.

ANNUAIRE

MÉDECIN

Dr Guillaumin 02 96 21 01 70

DENTISTES

Drs Monjaret- Le Bellégo

02 96 44 10 57

Drs Rama-Le Nost-Droniou

02 96 21 17 47

Dr Le Foll Marianne

02 96 43 03 32

PHARMACIES

Cojean 02 96 44 27 69

Lorguilloux 02 96 43 95 25

KINÉSITHÉRAPEUTES

Castrec Armelle 02 96 44 37 50

Le Martelot Yves 02 96 43 86 04

Not Nicolas 06 82 92 17 39

PÉDICURE - PODOLOGUE

Bihel Vinciane 06 75 88 22 81

ÉTIOPATHE

Hillion Gildas 02 96 43 03 57

INFIRMIÈRES

Cocguen - L'Helias - Etés -

Nicolas 02 96 44 20 01

ou 06 81 42 45 80

Riou - Gautrais 02 96 44 33 25

Le Garff 02 96 11 05 18

ou 06 08 35 31 94

Curnelle - Caro 06 61 19 22 43

PSYCHOLOGUE

Marin Vanessa 02 96 13 53 40

SAGE-FEMME

Nouaux Marianne 06 38 72 81 70

VÉTÉRINAIRE

Drs Beslin

et Le Mignot 02 96 44 40 50

OFFICE DE TOURISME DE GUINGAMP

02 96 43 73 89

GUINGAMP - PAIMPOL AGGLOMERATION

02 96 13 59 59

AMBULANCES TAXI

Duégain

02 96 43 91 66

Salomon

02 96 21 33 32

POMPES FUNÈBRES MARBRERIE

Duégain

02 96 44 07 78

Le Faucheur

02 96 43 92 21

TAXIS

Taxi Le Gratiet

02 96 43 83 25

06 70 79 78 77

EXPERT-COMPTABLE

Nicolas Laurent 02 96 11 06 95

ou 06 71 13 35 57

N° D'URGENCES

- GENDARMERIE : 02 96 43 71 14

- POLICE : 17

- POMPIERS : 18

- SAMU : 15

- CENTRE ANTI-POISON : 02 99 59 22 22

- PÔLE SANTÉ : 02 96 44 56 56

ou 02 96 44 80 00

- URGENCES 24H/24H : 02 96 44 56 35

- URGENCES SÉCURITÉ GAZ :

02 96 44 56 35

- RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL :

0 810 224 000

- URGENCE ÉLECTRICITÉ :

0 810 333 122

- URGENCE SUEZ : 09 77 401 116

EDITO PENNAD-STUR



Renseignements utiles : *Page 2*

ACTUALITÉ

Ploum'express : *Page 4*

Vie municipale : *Page 5*

VIVRE À PLOUMAGOAR

Culture : *Page 6/7*

Environnement : *Page 8*

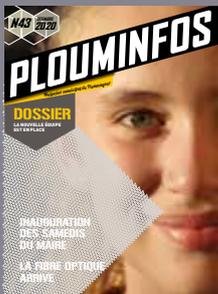
La nouvelle équipe
municipale : *Page 9/11*

Expression : *Page 12/13*

Urbanisme : *Page 14*

Vie associative : *Page 15/17*

Agenda : *Page 19*



Kenza YAHIA
12 ans, championne
départementale
de tennis de table

La décision de choisir
Kenza pour la couverture
a été prise en 2019, avant
le résultat desélections
municipales.

Directeur de la publication :

Yannick ECHEVEST - Mairie de Ploumagoar

Dépôt légal : Décembre. 2020

Rédaction : Mairie de Ploumagoar

Création et conception : lmp-graphic.com

Impression : Roudenngrafik

C'est avec fierté et honneur que je m'adresse à l'ensemble des Ploumagoariennes et Ploumagoariens à travers ce bulletin municipal. Le 28 juin, les électeurs ont fait confiance à la liste Ploumagoar & Vous que j'avais le plaisir de conduire. Je sais l'attente, les exigences que vous nous avez confiées.

Tous ensemble et pour les 6 années qui viennent, je serai le maire de toutes les ploumagoariennes et de tous les ploumagoariens avec énergie, avec envie, avec plaisir.

Bien conscient de notre histoire et de la fierté d'appartenir à cette chronologie des maires de Ploumagoar qui ont tant donné pour le bien de notre commune, je représenterai notre ville chaque fois avec la conscience et l'honneur de la responsabilité qui m'incombe.

Avec l'ensemble du conseil municipal, nous essayerons de continuer à faire grandir notre ville et faire en sorte que le cadre de vie s'améliore en étant respectueux des nouvelles contraintes.

Je suis conforté dans la méthode, après notre première rencontre dans les quartiers et la première des « samedis du Maire ». Ces temps d'échanges constructifs, amicaux, nous laissent penser que faire avec vous et pour vous reste la démarche la plus adaptée. La proximité restera pour moi essentielle. Nous n'arriverons pas à satisfaire individuellement toutes les doléances mais l'intérêt collectif doit prévaloir.

Certaines décisions ont toutefois été difficiles à prendre mais nécessaire. Je parle évidemment du report du traditionnel repas des aînés. Ce moment tant attendu de convivialité, de partage est repoussé. Le principe de précaution prévaut et je pense que vous partagez mon point de vue. Pas de Rose Espoir non plus ! Mais Ploumagoar est et restera une ville solidaire et bon nombre d'entre vous participez à votre façon à l'élan de générosité pour cette cause ou d'autres.

Nous n'en avons sûrement pas fini avec cette épidémie et je vous demande de respecter au maximum les consignes et de faire preuve de solidarité. Nous devons gagner cette bataille tous ensemble.

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, je vous souhaite de passer d'agréables moments en famille mais prenez soin de vous. Restez prudents.

J'aurai l'occasion de revenir vers vous, de vous tenir informés de nos actions par différents modes de communication (presse, site internet, Facebook...).

Avec l'ensemble des collaborateurs et toute l'équipe municipale je vous souhaite une excellente fin d'année et vous donne rendez-vous pour le prochain bulletin en début d'année.

Yannick ECHEVEST

Fougeet hag enoret on o komz ouzh an holl dud eus Plouvagor er gazetenn-mañ. D'an 28 a viz Even e oa bet choazet al listenn Plouvagor & C'hwi, e oan laouen o vezañ e penn anezhi, gant an dud. Gouzout a ran emañ h o c'h hortoz traoù diganimp goude bezañ lakaet ho fiziañs ennomp.

Holl asambles hag e-pad ar 6 vloaz a zeu e vin maer tout an dud e Plouvagor ha lakaat a rin ma nerzh, ma youl ha ma flijadur.

Gouzout a-walc'h a ran e teuan da-heul un istor, da-heul maerioù hag o doa roet kalz evit mad hon c'humun, ha stad zo ennon. Gant se n'ankouain ket gwech ebet pegen enorus ha bras e vo ma c'harg pa gomzin en anv Plouvagor.

Klask a refomp, gant an holl er c'hoñsailh, delc'hen da lakaat hon c'hêr da greskiñ hag ar vuhez enni da vont war wellaat anez ankouaat doujañ d'ar reolennoù nevez eo ret kemer anezhe e kont.

Laouen on gant ar mod ma vez labourer ganimp war-lerc'h hon emgav kentañ er c'harterioù ha « sadornvezh ar maer » evit ar wech kentañ. Talvoudus eo ar mareoù-se ma vez kaozeet etrezomp en ur mod kalonek, ha soñjal a ra dimp ec'h eo ober evidoc'h hag asambles ganeoc'h an dra wellañ. Chom tost ouzh an dud e vo ar pep pouezusañ evidon bepred. Ne vefomp ket evit ober kement tra a vo goull gant hemañ-hen evitañ e-unan avat, ober evit mad an holl a rank bezañ da gentañ.

Diaes eo bet dimp koulskoude kemer divizoù zo hag a oa ret kemer. Emaon o komz, evel-just, eus pred ar re gozh, un abadenn a blijadur asambles hag a vez gortozet kalz bep bloaz, hag a zo bet daleet. Bezañ fur ha diwall mat eo ar pezh a gont da gentañ ha sur a-walc'h e soñjit evel don. Ne vo ket eus Roz an Esperañs kennebeud ! Daoust da se e vo Plouvagor ur gêr enni tud dorn-ha-dorn ha meur a hini en ho mesk a gemer perzh, pep hini diouzh e vod, el lañs brokus-se pe en unan all.

N'eo ket echu an epidemiezh, sur ha neket marteze, ha goull a ran ganeoc'h doujañ ar muiañ ma c'hallfet d'ar reolennoù ha sikour an eil egile. Holl asambles e tlefomp gounit ar c'hrogad-se.

P'emañ gouelioù fin ar bloaz o tostaat buan e souetan deoc'h tremen mareoù kaer gant ho familhoù, met diwallit ho yec'hed. Chomit war evezh.

Digarez am bo da vont e darempred ganeoc'h adarre, da gomz deoc'h eus hon labour, e meur a vod (kazetennoù, lec'hienn Internet, Facebook...).

Asambles gant ar goñsailherien hag an dud a labour en ti-kêr e souetan deoc'h echuiñ ar bloaz eus ar bravañ ha keloù a vo kaset deoc'h e penn kentañ ar bloaz nevez gant kazetenn an ti-kêr.

Yannick ECHEVEST



Chaque mercredi et durant les vacances, la directrice de l'ALSH accompagnée de son équipe mettent en place des activités ludiques et diversifiées afin que les enfants passent un bon moment.

La venue d'intervenants extérieurs comme la médiation animale ou la musique ainsi que les différents stages proposés (équitation, poterie, magie, etc) sont des moments très appréciés des enfants.

Pour tout renseignement ou inscription, il faut contacter la mairie au 02.96.11.10.10 ou par mail : alsh@ville-ploumagoar.fr

DES ACTIVITÉS POUR VOS ENFANTS AVEC L'ALSH

L'ALSH de PLOUMAGOAR est géré par la commune de PLOUMAGOAR et fonctionne les mercredis et pendant les petites vacances scolaires selon un calendrier établi par la collectivité.

L'ALSH est ouvert de 7h30 à 18h30 et accueille les enfants de 3 à 11 ans (CM2). Il se déroule dans les locaux de L'ALSH, de l'école maternelle et de l'école primaire.

La tarification se fait en fonction du quotient familial pour les allocataires CAF.



TARIFS ALSH DE PLOUMAGOAR

Tranches	1	2	3	4	5
Quotient familial de la C.A.F	559€	560 à 699€	700 à 999€	1000 à 1323€	1323€
Tarif journée	6,20€	8,50€	8,50€	12€	13,50€

Les familles ne souhaitant pas faire part de leur quotient familial paieront le tarif le plus élevé.

Tarif journée allocataire MSA : 11€ la journée



LE BUREAU DE POSTE DEVIENT UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence postale communale a ouvert ses portes depuis désormais un an en élargissant ses horaires d'ouverture au public. Située entre la mairie et la salle Louis kéromest, les usagers peuvent venir y réaliser leurs opérations courantes comme les dépôts et retraits de lettres et colis, les achats de timbres et de produits postaux, les dépôts et retraits d'argent.

Pratique :

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45.

LES ENFANTS ONT RETROUVÉ LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Drôle de rentrée que ce mardi 1er septembre 2020 dans les écoles de Ploumagoar, où se retrouvaient petits et grands pour partager une nouvelle année.

En cette rentrée, 433 enfants, répartis dans nos 3 établissements, ont trouvé ou retrouvé le chemin de l'école. Les enseignants fourmillent de projets cette année encore et espèrent que la situation sanitaire permettra de les réaliser.

La direction reste inchangée dans nos 3 écoles.

L'école élémentaire s'est vu attribué un demi poste supplémentaire pour la classe bilingue.

Madame OLIVIER JEGAT enseigne au CE2, CM1 et CM2 bilingue.

Madame Lautrou remplace Tanguy Gicquel pour l'enseignement bilingue en CP et CE1 bilingue.

EFFECTIFS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021

CROIX-PRIGENT		MATERNELLE DU BOURG		PRIMAIRE DU BOURG	
TPS/PS	21	TPS/PS	21	CP	16
MS/GS	26	MS	21	CP	15
GS/CP	24	MS/GS	18	CP/CE1 Biling	14
CP/CE1	25	GS	22	CE1	18
CE1/CE2	25	Biling	17	CE1/CE2	18
CM1/CM2	30			CE2	19
				CE2/CM1/CM2/Biling	20
				CM1	22
				CM1/CM2	20
				CM2	21

DES "KITS ANTI-COVID" REMIS AUX ASSOCIATIONS

Afin de soutenir les associations, elles aussi durement impactées par la crise du Covid 19, la municipalité a décidé d'offrir aux utilisatrices des locaux communaux un kit de nettoyage / désinfection pour pallier aux contraintes sanitaires.

Ce kit d'une valeur de 45€ est composé de sacs poubelles, de gants, de gel hydroalcoolique, de papier absorbant et de désinfectant. Il sera renouvelé en fonction de leurs besoins, ce qui leur permettra de ne pas subir de cout financier supplémentaire. Le coût total supporté par la commune s'élève à 1300€.



DES MASQUES COLORÉS POUR LES ENFANTS DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES !

La Ville a commandé des masques de taille enfant auprès de la société BFE, en tissu et lavables. Chaque enfant du CP au CM2 des écoles de Croix-Prigent et du Bourg a été doté de deux masques.

Ces masques pour enfant permettent de renforcer encore le niveau de protection sanitaire mis en place dans les écoles, avec la distanciation physique, la limitation du brassage et le lavage régulier des mains des enfants, ainsi que des locaux et des équipements.



LE CCAS À VOTRE ÉCOUTE

Marc Yahia est l'adjoint aux Affaires Sociales de cette nouvelle mandature, un rôle qui lui tient particulièrement à cœur et dans lequel il compte s'investir pleinement. Actualité oblige, il revient sur la crise sanitaire qui nous touche en ce moment et mobilise le CCAS pour venir en aide aux plus vulnérables.

La période que nous vivons est singulière et peut s'avérer dramatique pour certaines et certains d'entre vous tant sur le plan sanitaire qu'économique. Soucieux de l'impact que la crise du Covid 19 peut avoir sur les habitants, nous travaillons à l'élaboration d'un registre qui recensera les personnes vulnérables. Celui-ci nous sera très utile en cas d'urgence canicule, grand froid, pandémie...

Un formulaire est d'ailleurs à votre disposition à la mairie, vous pouvez également le retrouver sur le site de la ville. Si vous êtes dans l'impossibilité de le télécharger, nous vous invitons à nous joindre par téléphone (02 96 11 10 10) et nous vous le ferons parvenir.

Un nouveau conseil d'administration a été mis en place au sein du CCAS en septembre dernier. Tous ses membres restent à votre disposition et à votre écoute si besoin. Pour ma part, c'est un réel plaisir de travailler à leurs côtés.

Encore plus soucieux de nos aînés, fragilisés moralement en cette période éprouvante, nous travaillons actuellement à la prochaine distribution des colis de Noël. Soyez assurés qu'elle sera réalisée avec prudence et dans le plus strict respect des règles sanitaires.

L'ensemble du CCAS vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année. Restez prudents et prenez soin de vos proches.

Marc Yahia

COMPOSITION DU CCAS

Marc Yahia, Anne Le Cotton, Laurence Cocguen, Myriam Druillennec, Nelly Geffroy, Damien L'Hostis-Le Potier, Françoise Le Men, Christian Lucas, Marie Thomas, Raymonde Le Houerff, Catherine Le Bail, Marie-Aimée Le Boudier.

PRATIQUE : des masques en tissu sont votre disposition à la mairie, n'hésitez pas à venir en chercher !

UNE PROGRAMMATION QUI S'ADAPTE

Nous avons espoir pour cette nouvelle saison culturelle...

La précédente a été arrêtée brusquement, mais nous avons lancé la nouvelle le 19 septembre avec un programme familial et convivial dans le Bois de Kergé ! les artistes et le public étaient au rendez-vous et nous savons le bien que cela a procuré à bon nombre d'entre vous qui était présent à nos côtés, dans le respect des règles sanitaires.

Mais, hélas, les choses ne se sont pas passées comme prévues et notre nouvelle saison a de nouveau brutalement cessée d'exister...

Le service culturel de Ploumagoar ne s'avoue pas vaincu ! On veut vous offrir de la découverte, de la connaissance, du plaisir ! Alors on a travaillé à une nouvelle programmation adaptée à la période !

C'est donc tout un programme numérique que nous vous proposons. Bien entendu, si la situation le permet, nous mettrons tout en œuvre pour adapter cette nouvelle programmation à la présence d'un public.

Et même si la rencontre ne peut être physique, le service culturel de Ploumagoar fera le nécessaire pour vous apporter chaleur et convivialité au sein de votre foyer, et ainsi faire entrer l'art dans vos vies !



LA MÉDIATION SCOLAIRE

Parce que l'éducation artistique et culturel reste un enjeu majeur, nous continuerons de proposer aux enfants, par l'intermédiaire de l'équipe enseignante, la découverte des différentes techniques artistiques.



DES PODCASTS

Avant toute chose, c'est quoi un podcast ?

Un podcast est un contenu audio numérique que l'on peut écouter n'importe où, n'importe quand, grâce à la technologie du flux RSS, parce qu'il est possible de télécharger ce contenu (oui c'est légal !).

Alors on invitera des artistes et acteurs culturels, pour qu'ils nous parlent et nous livrent les secrets de leur métier : pour les artistes, retracer l'œuvre de l'idée à l'exposition ; pour les organisateurs, les rouages du montage d'un événement ; les techniciens, les gérant d'ERP accueillant expositions et spectacles nous raconteront leur quotidien. Anecdotes et bons moments seront au rendez-vous.



DES FILMS DOCUMENTAIRES

L'objectif est de faire découvrir des lieux incontournables de la culture et leurs coulisses : montrer au public ce que deviennent ces lieux qu'ils fréquentent ou fréquentaient dans les temps où il n'y a pas de public.

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Des interviews, des photographies, des vidéos, ou juste des photos, on vous retrouve sur Facebook « Ville de Ploumagoar » et sur Instagram « Culture Ploumagoar » !

DES PERFORMANCES LIVE

Vous avez toujours voulu voir un artiste en pleine création ? C'est le moment de participer à une performance, une œuvre instantanée, réalisée par un artiste sur une durée limitée.

Et ne croyez pas qu'on en restera là ! Vous pourrez échanger avec l'artiste pour donner suite à la performance.

DES ATELIERS TUTO

Retrouvez-nous sur notre chaîne YouTube « Mairie de Ploumagoar » pour apprendre avec un artiste les techniques de base de son travail. De manière ludique, on propose un moment de partage qui vous permet de vous enrichir et d'avoir un souvenir concret de l'atelier auquel vous participez.



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

UN SERVICE CIVIQUE AU SERVICE CULTUREL

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme. Il peut être effectué dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport.

L'objectif du Service Civique est à la fois de mobiliser la jeunesse face à l'ampleur de nos défis sociaux et environnementaux, et de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un cadre d'engagement, dans lequel ils pourront murir, gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre ... Le service culturel de Ploumagoar accueille Samuel Barra, dans le domaine de la médiation culturelle. La conjoncture actuelle étant difficile pour les jeunes diplômés, Samuel a souhaité se former sur le terrain après une Licence en Organisation et Management de l'Évènementiel (OME), basé à Marseille.

Il a effectué plusieurs périodes de bénévolat pour des festivals musicaux dans le sud de la France à des postes variés et polyvalents (électricité/sécurisation du site/gestion de bar/technique régie scène/gestion de stock...). Motivé, il souhaitait s'investir dans une structure qui promeut l'art et ses différents moyens d'expression.

Nous souhaitons la bienvenue à Samuel et le remercions pour son implication dans le service public.



INAUGURATION DES "SAMEDIS DU MAIRE" AU CIMETIÈRE

Samedi 10 Octobre, avec Mr le maire Yannick Echevest, les membres de la commission Environnement et d'autres élus, nous sommes allés à la rencontre des usagers du cimetière.

Malgré une météo exécrable, les personnes se sont déplacées en nombre, il faut souligner que le sujet intéresse et fait débat... et nous avons débattu !

Que l'on soit pour ou contre l'enherbement des allées secondaires du cimetière, c'est un choix citoyen, responsable et assumé que l'équipe municipale en poste a choisi d'entériner. Le résultat, au bout de 3 années, est de plus en plus satisfaisant mais nous sommes tous conscients qu'un entretien très régulier est indispensable pour que le cimetière reste propre, le nettoyage des tombes après les tontes dans les allées doit également être approfondi.

Les allées gravillonnées posent problème pour les personnes à mobilité réduite, en fauteuil ou autres.

Nous réfléchissons à une alternative à ce gravier, des allées en sable ? en groud ?

Les riverains du square des Rochers sont intervenus pour évoquer leur souci de vue directe sur le cimetière, nous nous sommes engagés à trouver une solution pour accéder à leur demande, plusieurs idées : une palissade en dur, des grilles végétalisées, des plantations de végétaux...

Une entrée côté parking pourrait vraisemblablement être privilégiée pour fermer celle jouxtant le terrain de foot.

Des végétaux seront plantés le long du muret séparant le stade du cimetière pour faire de ce dernier un endroit clos, plus calme.

Des pergolas ombragées et des bancs seront installés pour que les usagers puissent s'y reposer, les poubelles vont être entourées de bois et des brocs vont être mis à disposition. En partenariat avec la commission culture, nous allons lancer un appel à projets pour introduire de l'art au cimetière et réfléchir, pourquoi pas, à un jardin du souvenir différent. Toutes ces propositions donneront bien sûr lieu à des échanges avec les employés municipaux, les pompes funèbres et les usagers du cimetière.

Nous essaierons d'être au plus près de vos attentes tout en respectant au mieux l'environnement.

Nous souhaitons faire du cimetière de Ploumagoar un lieu paisible, à l'abri des regards, un lieu où l'on prend plaisir à venir se recueillir.

Nathalie Le Maire

LA COMMISSION ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

La commission environnement et cadre de vie, sous l'égide de Nathalie Le Maire, adjointe, continue d'agrémenter l'espace public municipal pour le plaisir de tous.

De nouveaux aménagements ont été installés récemment. Au bois de Kergré, une abeille a remplacé une structure qui avait subi des dégradations pour ne pas dire des actes de vandalisme. Destinée aux enfants de 2 à 10 ans, elle est un complément aux structures en bois déjà présentes.

Derrière le boulodrome, une autre structure complète également l'offre pour les 6 à 12 ans. Des bancs et tables de pique-nique, près du terrain de pétanque permettront à tout à chacun de bons moments conviviaux dans un cadre agréable.

- **L'investissement se monte à 6 133 euros pour l'abeille et 3 308 euros pour la structure en bois.**



CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026

Une
nouvelle équipe
municipale est en place pour
les 6 ans à venir.

Avec la volonté de gérer la commune
autrement, elle entend donner une place
significative à ses habitants. Engagement,
transparence, équité, concertation seront
les valeurs que la municipalité s'attachera
à vous apporter au quotidien afin de faire
prévaloir le bien vivre ensemble
et faire la ville avec
vous !



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Ce numéro de Ploum'Info vous présente l'ensemble des élus de la nouvelle mandature. La majorité municipale est renouvelée, solide dans ses ancrages, riche de sa diversité et enthousiaste par nature. Au-delà de leurs compétences, les femmes et les hommes qui la composent fourmillent d'idées pour améliorer votre cadre de vie.

Dans cette équipe, chacune et chacun a conscience du rôle à jouer, de la responsabilité à tenir dans la mandature qui démarre, à commencer par utiliser le collectif pour réaliser les projets que les électeurs ont portés le 28 juin dernier en faisant confiance à la liste « Ploumagoar & vous » en lui accordant 36,55% des suffrages.

Le nouveau conseil municipal de Ploumagoar compte désormais 3 groupes : celui de la majorité, conduit par Yannick Echevest pour la liste « Ploumagoar & vous » dispose de 20 sièges, et deux groupes minoritaires. Le groupe d'Hervé Chevalier dispose de 5 élus, celui conduit par Bernard Hamon obtient 4 sièges.

RÉSULTATS DU SECOND TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 28 JUIN 2020



COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL (2020-2026)

MONSIEUR LE MAIRE YANNICK ECHEVEST

LES ADJOINTS

- **Anne LE COTTON** : 1^{ère} adjointe : Déléguée à l'urbanisme et à la voirie
- **Marc YAHIA** : 2^e adjoint : Délégué aux affaires sociales
- **Nathalie LE MAIRE** : 3^e adjointe : Déléguée à l'environnement et au cadre de vie
- **Jérémy BIHEL** : 4^e adjoint : Délégué au patrimoine et bâtiments
- **Laurence COCGUEN** : 5^e adjointe : Déléguée aux affaires scolaires
- **Bruno LE LAY** : 6^e adjoint : Délégué à la vie associative
- **Marie-Annick LOYER** : 7^e adjointe : Déléguée aux finances et au personnel

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- **Annyvonne BOTCAZOU** : Déléguée aux affaires scolaires et aux finances
- **Bruno NOGE** : Délégué au personnel
- **Jean-Paul STÉPHAN** : Délégué aux travaux
- **Kathy CRENN** : Déléguée à la culture

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Jean-Yvon PRIGENT, Vincent MONJARET, Marie-Françoise LE FOLL, Stéphanie LOLLIERIC, Philippe HATTON, Myriam DRUILLENNEC, Nicolas LE BOLLOCH, Anne GREZARD.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DES MINORITÉS

Hervé CHEVALIER, Nelly GEFFROY, Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX, Didier ROBERT, Philippe BOYEZ, Guilda GUILLAUMIN, Arlette LE HOUERFF, Damien L'HOSTIS-LE POTIER.

EN QUOI CONSISTE LE TRAVAIL DU CONSEIL MUNICIPAL

Pas toujours facile de se retrouver dans les fonctions et obligations des élus. Il y a le président de la République pour le pays et pour la ville il y a le maire. A Ploumagoar, c'est Yannick Echevest qui est le nouveau maire pour les 6 prochaines années.

Mais un Maire, comment on le choisit et que fait-il exactement ?

En France, il y a 34 968 communes et toutes ont un maire ! Le Maire est élu lors des élections municipales qui ont lieu tous les 6 ans. Pour être candidat, il faut avoir 18 ans et être français. Pour être élu, il faut constituer une liste avec d'autres hommes et femmes qui partagent les mêmes idées. Le jour des élections, les habitants vont voter et choisir leur liste préférée parmi celles qui se sont présentées. Le chef de la liste préférée des habitants devient alors maire.

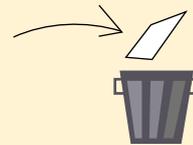
Le maire est un peu celui qui va diriger la ville et faire attention à ce que tout se passe bien. Pour mener à bien ce travail, il est entouré d'un conseil municipal. Ensemble, ils vont prendre les décisions pour faire fonctionner la commune (budget, travaux et achats à prévoir, montant des impôts...) Par exemple, ils vont décider l'achat de nouveaux ordinateurs pour l'école, la création d'aires de jeux, refaire les routes abimées, aider les personnes qui ont perdu leur travail...

UN PROJET

Le conseil municipal étudie des projets pour la commune. Cela peut être une proposition du maire ou d'un conseiller municipal (embaucher un jardinier, par exemple), une demande de subvention d'une association ou d'une entreprise (une association de jeunes veut créer un skatepark dans la commune, par exemple)



Le projet n'intéresse pas le conseil municipal : il le rejette.



Le projet l'intéresse : des conseillers sont chargés de l'étudier.
→ Où l'installer ?
→ Combien ça coûte ?

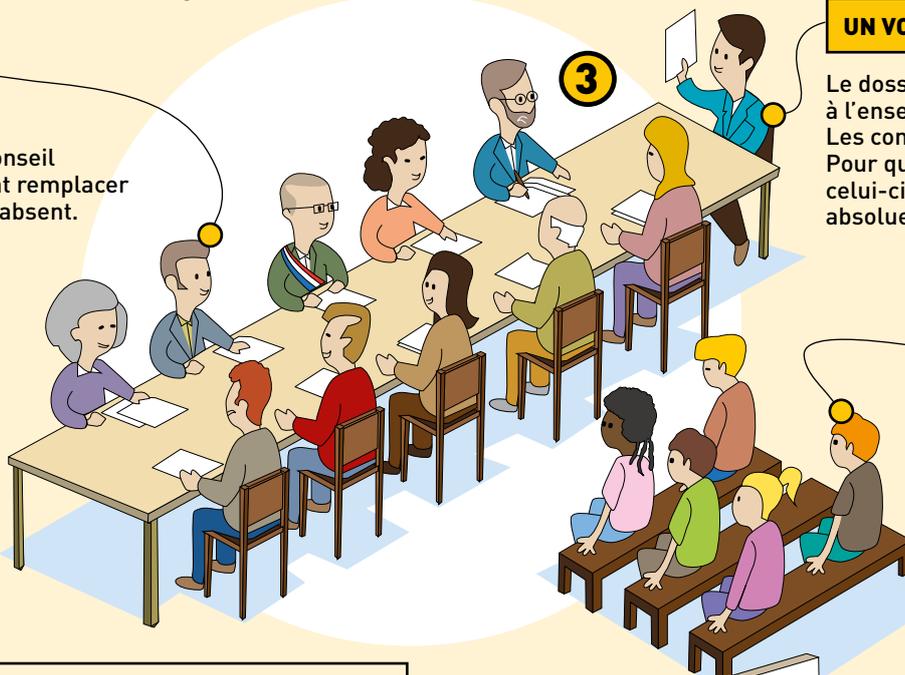
2

ADJOINTS

Ils sont élus par le conseil municipal. Ils peuvent remplacer le maire quand il est absent.

TAILLE

Plus la commune est grande, plus les membres du conseil sont nombreux.



UN VOTE

Le dossier du projet est présenté à l'ensemble du conseil municipal. Les conseillers votent oui ou non. Pour qu'il soit créé, il faut que celui-ci obtienne la majorité absolue.

PUBLIC

Le conseil municipal se réunit au minimum tous les 3 mois. Tous les habitants peuvent assister à la séance.

BUDGET

Le maire propose chaque année un budget pour la commune. Ce document définit les recettes et les dépenses.

+

 RECETTES

- IMPÔTS
- ENTRÉES PISCINES...

-

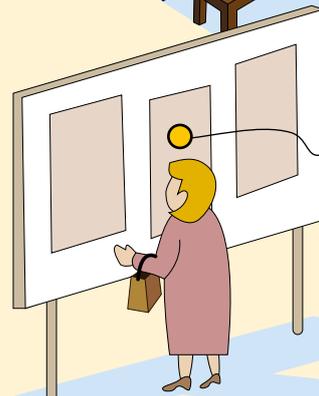
 DÉPENSES

- SUBVENTIONS POUR ASSOCIATIONS
- TRAVAUX ÉCOLE
- EMPLOIS

Il faut faire des choix : par exemple, veut-on dépenser plus pour l'école ou pour employer un nouveau jardinier ? Les conseillers débattent et votent

DÉCISION

Chaque décision prise par le conseil municipal s'appelle une délibération. Elle est ensuite affichée.



MINORITÉ “PLOUMAGOAR AU CŒUR D’UNE DYNAMIQUE”

Le 28 juin dernier au soir du second tour des élections municipales, le verdict des urnes est tombé : 29,49 % des suffrages, 4 sièges pour notre liste “Ploumagoar au cœur d’une dynamique”

Nous remercions les 693 Ploumagoariens qui, malgré la situation sanitaire, se sont déplacés pour nous donner leur voix. Malgré notre minorité au Conseil Municipal, nous continuerons à défendre nos idées et nous ferons en sorte d’avancer ensemble en bonne intelligence pour notre ville.

Elus depuis 5 mois, nous travaillons assidûment pour vous tous. Lors des commissions et des conseils municipaux, nous réaffirmons avec conviction nos valeurs partagées pour renforcer l’attractivité de Ploumagoar. Nous pensons que la maison médicale est un élément vital et indispensable afin d’améliorer notre qualité de vie. La crise sanitaire que nous traversons nous montre combien cet objectif est pertinent.

COVID :

-Nous déplorons un manque de soutien aux commerçants pendant la période COVID19, (envoyé un mot de soutien ou encore des subventions exceptionnelles).

Patrimoine :

- Malgré nos multiples alertes concernant l’état de la toiture de l’école primaire C.Le Verge aucune avancée concrète n’est constatée jusqu’à présent.

-Investir 150 000 € pour des vestiaires préfabriqués de 80 m2 pour un terrain d’entraînement de foot à Croix Prigent nous paraît excessif. Nous estimons que ce projet mérite plus de réflexion.

Voirie :

Sécurité : -Des axes de réflexion ont bien été présentés concernant le carrefour de la Croix-Prigent il faut agir rapidement avant qu’il y ait un accident. Nous avons suggéré de refaire le marquage au sol, car il est obligatoire d’avoir une signalisation horizontale et verticale pour qu’elle soit réglementaire et surtout efficace.

Vie associative :

Nous insistons sur l’importance de cadrage et de transparence sur la distribution des subventions aux associations.

ECONOMIE :

-Aux vues des différents projets avortés à ce jour (déplacement et agrandissement du LIDL, implantation d’un Burger King, maison médicale, manque d’accompagnement pour installation des paramédicaux...). Nous sommes consternés par le manque de combativité face à ces projets primordiaux pour l’essor et le développement économique de notre ville.

Le mandat municipal ne fait que commencer et nous approuvons le fait d’être entendu par la majorité lors des différentes réunions. Néanmoins, nous déplorons souvent l’incapacité de trancher sur ces mêmes décisions. Raison de plus de rester vigilants à toutes les décisions prises pour notre ville ainsi qu’aux dépenses des deniers publics.

Les élus : Boyez Philippe - Guillaumin Guilda - Le Houerff Arlette - L’Hostis Le Potier Damien

MINORITÉ “PLOUMAGOAR EN COMMUN”

LIBRE EXPRESSION DE LA MINORITÉ DE GAUCHE

Nous vous remercions du soutien et de la confiance que vous nous avez accordés par votre vote à l’occasion de cette élection municipale. A notre grand regret, celle-ci s’est déroulée dans un climat sanitaire si particulier et dans une ambiance parfois désagréable. Nous prenons évidemment acte de ce résultat. Le changement à quelques voix ...

Désormais, nous sommes cinq élus à siéger au titre d’une minorité défendant des valeurs de gauche, écologiste et citoyenne au sein de cette municipalité.

Nous resterons fidèles à nos engagements. Nous veillerons ainsi à ce que la qualité de vie des habitants de PLOUMAGOAR demeure une priorité. Nous nous assurerons du bon équilibre et de la bonne gestion des deniers publics de notre collectivité.

Depuis la mise en place du conseil municipal, nous intervenons régulièrement afin que les vrais sujets soient pris en compte. Nous sommes vigilants et constructifs sur les projets initiés par la majorité municipale. Nous souhaitons vivement que les retards pris depuis des années sur les dossiers tels que l’aménagement et la revitalisation du bourg, la vétusté de la salle omnisports ou l’étanchéité de l’école soient traités au plus vite. Maintenons l’attractivité et le patrimoine de notre commune auxquels nous sommes attachés.

Nous nous engageons activement dans les différentes commissions où nous avons obtenu la possibilité d’y être représentés par 2 élus.

Sachez que le collectif “Ploumagoar en commun” n’est pas en sommeil, nos colistiers et amis restent à nos côtés, à votre écoute. Fruits de nombreuses rencontres depuis les élections, des initiatives émergent. Nous avons toujours défendu le principe que tout citoyen peut contribuer au bien-être de sa commune. Alors n’hésitez pas à nous solliciter. Nous serons vos relais si vous avez des observations ou des questionnements sur la vie municipale.

Enfin nous espérons que la situation sanitaire finisse par s’apaiser afin que l’on puisse reprendre une vie sociale et familiale plus agréable.

Hervé CHEVALIER, Nelly GEFFROY, Guillaume BATARD, Dominique LE GOUX, Didier ROBERT

MAJORITÉ “PLOUMAGOAR & VOUS”

Après la période de campagne électorale pendant laquelle notre équipe est restée concentrée sur ses projets, dans une ambiance de travail sereine et très amicale, nous tenions à remercier les électeurs qui nous ont apporté leur soutien. Le temps de l'action est arrivé dans ce contexte difficile. Les premières mesures ont été de renforcer les dispositifs anti-covid au niveau humain et matériel et dans tous les domaines. Des distributeurs ont été installés dans les divers locaux, des mesures de désinfection avec traçabilité, la mise à disposition pour les associations de Kits. Des renforts humains ont été déployés dans les écoles pour trois désinfections par jour (la loi oblige à une par jour).

Beaucoup de projets sont maintenant lancés sous la responsabilité des adjoints et de chaque commission : renouvellement du parc informatique, achat d'une balayeuse, installation de vestiaires à Croix-Prigent, rénovation de la toiture de l'école, réaménagement de l'aire de jeu rue René Cassin, réaménagement du cimetière, réflexion en collaboration avec le centre de gestion concernant le personnel communal, achat de masques pour les enfants scolarisés...

Le cadre de vie communal sera bientôt enrichi d'une vallée de Cadolan totalement réhabilitée. Financé par l'agglomération, ce projet permettra au cours d'eau de retrouver une certaine liberté mais va aussi offrir des nouveaux lieux de promenades, de rencontres... Ce site sera à coup sûr apprécié à sa juste valeur.

De nombreux projets sont à l'étude et, comme nous l'avons promis, nous associons la population. Nous espérons pouvoir vous rencontrer très vite dans les différents quartiers afin d'échanger, d'expliquer et de vulgariser nos actions. En attendant, l'ensemble du groupe majoritaire vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année en prenant soin de vous et avec une grande prudence.

PAS DE MASQUES, NI DE GANTS
DANS LE BAC DE
COLLECTE SÉLECTIVE



Ils sont à déposer dans
un sac hermétique dans
le bac d'ordures ménagères

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

GUINGAMP
PAIMPOL
AGGLOMÉRATION

Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

COLLECTE DES DÉCHETS :

LE CALENDRIER 2021 DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

Votre calendrier de collecte pour l'année 2021 a été distribué dans votre boîte aux lettres début décembre. Vos jours et mode de collecte restent identiques et les équipes sont mobilisées pour assurer un service de qualité.

Vous pouvez dorénavant consulter votre calendrier actualisé directement en ligne via le nouvel outil numérique disponible sur la page d'accueil du site internet de Guingamp-Paimpol Agglomération. En un clic, retrouvez la nouvelle rubrique «calendrier des déchets».

www.guingamp-paimpol.bzh « En un clic » Déchèterie de Saint-Agathon - 7 rue Argoat - Tél. 02 96 21 20 85 - Du lundi au samedi : 8h30-12h00 et 13h30-17h45 - La déchèterie est fermée les jours fériés.



Guingamp
Paimpol
AGGLOMÉRATION

Restons en contact !



02 96 13 59 59 NUMÉRO
UNIQUE

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh



LE PROGRAMME DE VOIRIE 2020 S'ACHÈVE

Les travaux de voirie ont été réalisés par l'entreprise Colas pour un devis initial chiffré à 176 400 € TTC.

Ils ont été effectués dans les secteurs suivants : Plougasnou, impasse Kerlaino, Kerlaino / Palais Romain, Croix-Prigent / Coz Forn, Chemin de Bois l'Abbé, Métairie Neuve, impasse Bellevue, Goasnou / le Runiou, impasse près de la rue de l'Argoat (VC 195)

Le programme est pratiquement terminé, quelques réajustements le clôtureront.

LES TERRAINS DE PORS GOCHOUETTE VENDUS !

Tous les lots du futur lotissement Pors Gochouette sont réservés ou vendus. Sur les 10 lots, un a été cédé à Guingamp Habitat pour la réalisation de 2 logements HLM.

En allusion au passé, la commission urbanisme a attribué le nom de « rue des pommiers » à cette nouvelle voie communale.

LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le déploiement de la fibre optique est en cours sur la commune. La phase 2 du programme de travaux prévoit les raccordements pour la fin d'année 2021.

La phase 1 a pour objectif de couvrir les zones non couvertes (ou mal couvertes) dans un premier temps tandis que la phase 2 rendra possible une couverture de la fibre à hauteur de 80 % de la commune.

Pour réaliser ce déploiement, 6 à 7 armoires seront installées sur le territoire. Une partie des réseaux (1800m) sera enterrée au 1er semestre 2021, mais la grande majorité sera fixée sur les réseaux existants ou sera créée.

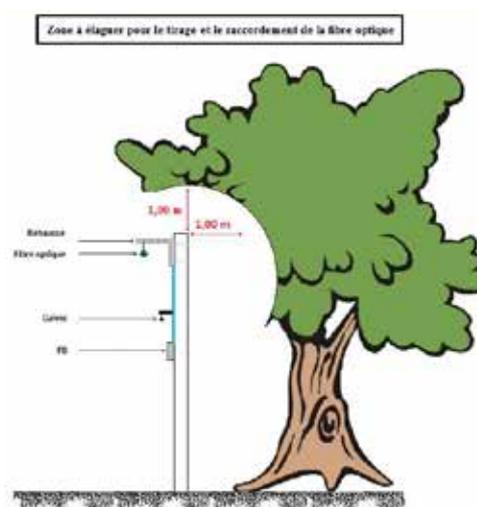
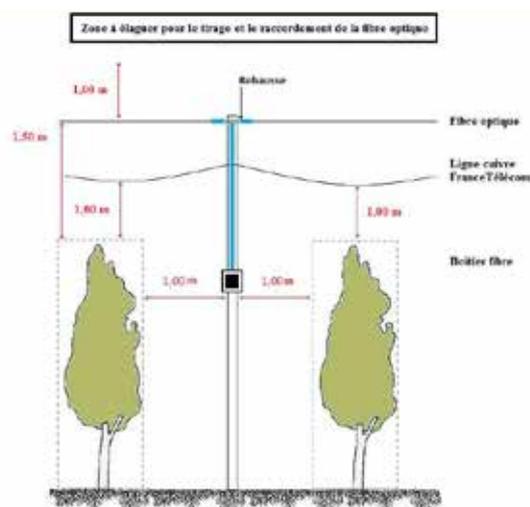
Pour une optimisation du passage de la fibre optique, nous demandons à tous les propriétaires d'arbres, de haies et de talus en bordure de voies publiques d'élaguer leurs arbres ou taillis surtout sur les lignes téléphones où sera fixée la fibre optique.

Un schéma pour l'élagage est proposé.

Un « numéro adresse » sera affecté par la mairie à tous les bâtiments susceptibles de recevoir la fibre (pour ceux qui n'en ont pas) qui permettra le moment venu de faire une demande de raccordement auprès des opérateurs téléphoniques.

CONSIGNE ELAGAGE

• Retour AXIONE des zones à élaguer (Portail UMAP) • Acharger des collectivités des actions et de sensibilisation des particuliers.



ASSOCIATION LES ATELIERS DES BO Z'ARTS (ABA)

L'association a repris fin septembre ses activités : Ateliers de dessin, peinture, sculpture, modelage, poterie. Cette dernière a connu un développement avec l'acquisition d'un tour de potier supplémentaire.

Ces ateliers sont accessibles aux enfants, aux adolescents et aux adultes. Il est possible, si on est inscrit à une activité, de s'essayer à une autre discipline pour une ou plusieurs séances, dans la mesure des places disponibles.

Une exposition-vente était prévue le samedi 12 et le dimanche 13 décembre 2020 dans les locaux de l'association. Avec la possibilité de visiter les ateliers, voir les œuvres des adhérents et en acheter, par exemple pour un cadeau de Noël.

Bien évidemment, pour cet événement comme pour les séances régulières, les règles sanitaires auraient été respectées, en application des directives gouvernementales et du protocole sanitaire édicté par la Commune de PLOUMAGOAR.

Pour tout contact ou renseignement :

Les Ateliers des Bo Z'Arts - 1 place du 8 mai 1945 22970 PLOUMAGOAR
Tél : 06 62 92 13 89 - Courriel : ateliersbozarts@gmail.com

Association Ateliers des BO Z'Arts- 1 Place du 8 mai 1945 22970 Ploumagoar
N° SIRET 84147786200012 Courriel : ateliersdesbozarts@gmail.com
Locaux : 3 bis rue de la Poste 22970 Ploumagoar

LE JUMELAGE AVEC MOGADOURO EN PAUSE !

En raison de l'épidémie de Covid 19, tous les projets avec Mogadouro sont toujours en attente comme le déplacement de Ploumagoar et Kernilien au Portugal, la tenue d'un vide grenier etc.

Heureusement cette situation n'empêche pas les échanges qui sont toujours aussi fréquents voir même plus rapprochés, grâce au téléphone et à internet.

Le Maire de Mogadouro, Francisco Guimaraes nous a confirmé sa motivation d'échanges avec Ploumagoar et nous a annoncé le départ en retraite en décembre prochain, de Ana Saramento, notre interlocutrice, secrétaire de mairie chargée du jumelage. Ana qui a œuvré depuis le début du jumelage, il y a 26 ans.

A cette occasion, nous remercions Ana, d'avoir cru et agit pour la continuité du jumelage.

Le jumelage se porte très bien. Nous attendons des jours meilleurs pour se retrouver, comme nous aimons le faire.

Si, vous souhaitez vous joindre à nous, rendez-vous le 16 janvier 2021 pour notre Assemblée Générale. Vous pouvez nous joindre soit au +33 (0)768206123 - Ou par mail à jumelage.ploumadouro@gmail.com

En attendant prenez soin de vous.



LA ROSE ESPOIR RESTE MOBILISÉE

Cette année en raison du contexte sanitaire, la 8ème édition de la ROSE ESPOIR a été annulée.

Pour autant, les bénévoles ont souhaité se mobiliser et conserver cet événement sous une autre forme : une cagnotte en ligne a été ouverte à tous et des points de vente de produits dérivés ont eu lieu tout le mois d'OCTOBRE.

L'Equipe de la Rose Espoir remercie tous les partenaires qui s'associent et accompagnent l'association.

"Continuons ENSEMBLE à sensibiliser les femmes à se faire dépister contre le cancer du sein et faisons avancer la Recherche"

KDANSE PLOUMAGOAR EST UNE JEUNE ASSOCIATION

KDanse Ploumagoar est une jeune association régie par la loi 1901, mais son histoire a commencé en 1999 au sein du CLAP (Culture, Loisir, Animation, Ploumagoar).

La section danse au sein du CLAP s'appelle déjà KDanse et connaît un beau succès durant ces nombreuses années. L'appui de la Municipalité de Ploumagoar qui met à disposition gracieusement la salle pour la pratique des cours, entraînements et stages est un atout majeur.

Pour les adhérents c'est l'ambiance, l'état d'esprit et le sérieux de l'enseignement qui est chaque année, plébiscités.

Lors de la dissolution du CLAP en mars 2018 pour la présidente de la section danse, Eliane LE GLOANNEC c'est une évidence, il faut rebâtir sur l'expérience passée et répondre positivement au souhait des membres. L'association KDanse Ploumagoar, dont le siège est situé 1 place du 8 Mai 1945 à Ploumagoar (22), est ainsi créée le 30 mars 2018 avec pour activité «la pratique et l'enseignement de la danse en développant le goût musical et artistique».

L'association compte aujourd'hui plus de 110 membres.

On a tendance à l'oublier mais la danse est un sport exigeant et physique. Fort de ce constat, notre association a voulu mettre en avant les aspects plaisir et convivialité pour assurer la conduite de ses activités tout en y associant un critère rigueur. Ce dernier point étant à la fois nécessaire à l'organisation des activités mais aussi à l'enseignement des danses, tout en permettant des progrès et l'épanouissement de chacun dans une bonne ambiance.

30 cours sont proposés chaque année durant la période scolaire et sont dispensés le vendredi à partir de 18h30 et à raison de 1h20mn par cours. Vous serez répartis dans un des trois groupes suivant votre niveau (débutant, intermédiaire, confirmé). C'est Olivier MOTTAIS qui dispense les cours de notre association. Professeur diplômé de l'Académie des Maîtres de Danse de France (AMDF), Olivier est un professionnel rigoureux et exigeant, il a toutefois su concilier dans la conduite de ses cours cette exigence tout en conservant l'état d'esprit de notre association afin de permettre à chaque membre d'évoluer dans le plaisir et la convivialité.

Des entraînements, réalisés par des danseurs confirmés (également appelés «coachs»), sont proposés aux membres à raison d'une séance de 1h30 à 2h tous les 15 jours pour chacun des groupes.

Plusieurs stages payants de danse en ligne et de danse en couple sont organisés chaque année. En principe, seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent y participer, toutefois en fonction des disponibilités, des personnes extérieures pourront s'inscrire à la condition de souscrire la licence FSD.

Des soirées sont organisées durant l'année sous forme d'auberge espagnole dont certaines à thèmes.

Le tarif annuel est de 102.00 euros. Ce tarif intègre la licence et une assurance souscrite auprès de la Fédération des Sports de Danse.e

Des informations supplémentaires sur le site : kdanseploumagoar.fr

UN GRAND MAÎTRE MOSAÏSTE ITALIEN À PLOUMAGOAR



En cette fin octobre 2020, Paolo RACAGNI a animé deux semaines de stage à l'Atelier « Arts & Mosaïque » de Ploumagoar. Né en Italie à Ravenne, haut-lieu de la mosaïque, Paolo y a reçu une formation complète de mosaïste. Il a étudié également à l'Académie des Beaux-Arts de Venise.

Paolo a consacré une grande partie de sa vie à la restauration de mosaïques antiques en Italie et à l'étranger (Damas) et est également auteur de nombreuses publications sur le sujet. Ses compétences sont largement reconnues dans le monde entier. Il est surtout un grand artiste qui a énormément œuvré et milité afin de faire connaître et promouvoir la Mosaïque contemporaine.

Grâce à Magali DELMOND, notre professeur qui a déjà participé à de nombreux stages dirigés par Paolo à Paray le Monial nous avons pu organiser notre voyage à Ravenne à l'automne 2019 et rencontrer ce grand Maître. C'est donc un grand honneur et une chance immense pour les adhérentes de l'Atelier de Ploumagoar et les participantes à ce stage, de bénéficier de son expérience et de ses conseils avisés.

Le thème du stage était : « Diversité des langages et des matériaux »

A l'issue du stage voici quelques impressions recueillies « à chaud », des participantes :

« J'ai vécu une semaine artistiquement riche et intense avec le Maître mosaïste Paolo Racagni. Il nous a transmis son savoir et sa passion avec beaucoup de générosité, simplicité et humanité.»

« Cette semaine de stage a été riche et intense. Paolo m'a permis d'évoluer dans ma pratique de la mosaïque et m'a vraiment accompagnée dans ma démarche de création. »

« Nous avons passé une semaine inoubliable ! Notre maître nous a hypnotisées et nous a amenées à créer des œuvres que nous n'aurions pas imaginées »

« Tout au long de cette semaine Paolo, en grand pédagogue nous a accompagnées afin qu'à travers les techniques enseignées, nous osions aller plus loin dans nos créations... »

« Quelle chance d'avoir pu rencontrer ce grand Maître mosaïste ! »

Toutes ces réalisations seront visibles lors de notre exposition annuelle qui se tiendra du 18 au 29 juin 2021 à la salle des expositions de Ploumagoar.

Jeanine LE MORVAN et Annie RIOU
Co-présidentes de l'Association





LA HULOTTE 2020

Le bureau reste inchangé
Présidente : Annick LE POTIER
Secrétaire : Claude LE BRETON
Trésorière : Annie RANNOU
Secrétaire adjointe : Nathalie TANGUY
Trésorière adjointe : Françoise BALESSÉ

Nombre d'adhérents : 96

La cotisation annuelle est de 33€ et 12€ pour les adhérents licenciés dans un autre club.

Les randonnées du lundi sont scindées en deux groupes

1^{er} groupe : départ 13h30 circuit de 10 kms environ.

2^{ème} groupe : départ 13h45 circuit de 6 à 8 kms (plus facile)

Les rendez-vous pour le départ s'effectuent sur la place du bourg de PLOUMAGOAR où un covoiturage est possible.

Deux dimanches par mois randonnée de 20 kms environ (départ 9h15 avec son pique-nique.)

Nous organisons également une rando cool de 4 à 5 kms le 2^{ème} et 4^{ème} mardi de chaque mois autour de Ploumagoar

Les circuits sont différents chaque semaine et guidés par les bénévoles de l'Association (planning semestriel)

Il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DIMANCHE 3 Janvier 2021 :
galette des rois

SAMEDI 6 Février 2021 :
Journée crêpes ouvert à tous

VENDREDI 23 Avril 2021 : Repas Annuel

Selon l'évolution de la crise sanitaire actuelle, toutes ces manifestations peuvent être reportées ou annulées.

*Pour tous renseignements pratiques
Annick LE POTIER : 06 07 50 93 57*



AC PLOUMAGOAR VOUS PRÉSENTE SES PROJETS POUR 2021

Notre association est affiliée à la FFCT (Fédération Française de Cyclo-tourisme) compte 27 licenciés.

Les inscriptions pour les licences pour la saison 2020/2021, se feront à partir du 15 novembre 2020.

C'est avec plaisir que nous accueillerons toutes les personnes intéressées par la pratique du cyclotourisme.

Pour les modalités d'adhésion, contact :

Roger LE MENN (06.59.15.89.50) ou (Michel RAOUL 06.07.45.59.71)

SOTIES PROGRAMMÉES

Les sorties du dimanche sont programmées et consignées sur un programme pour l'année ; 3 groupes de niveaux différents sont constitués afin de permettre à chacun de pratiquer le vélo avec plaisir aux allures qui lui conviennent.

PS : Le groupe 3 est constitué afin d'accueillir les débutants.

Prendre contact avec Jean Yves TOULLELAN (07.68.28.54.75)

Nous proposons également 2 sorties en semaine les mardi et jeudi matin à partir de la salle des Sports (horaire suivant saison).

PARTICIPATION AUX CONCENTRATIONS À BUT HUMANITAIRE NOTAMMENT :

- La Bernard Hinault à ST BRIEUC le 19 Juin 2021
- La PLB à CALLAC le 03 Juillet 2021

SÉJOUR À CAMARET PRESQU'ÎLE DE CROZON

Ce séjour déjà prévu en 2020 a dû être reporté pour cause de pandémie, nous le programmons pour le début mai 2021.

SEMAINE FÉDÉRALE FFVELO

L'édition 2021 de cyclotourisme international à VALLOGNES (50615) aura lieu du 25 Juillet au 01 août 2021.

RASSEMBLEMENT DE RANDONNEURS CYCLOS À PLOUMAGOAR

Nous proposerons le 05 septembre 2021 à partir de la salle des Sports, 3 circuits pour cyclotouristes avec départs différés.

ACTIONS SÉCURITÉ

Stage d'initiation au premier secours PSC1 (date suivant disponibilité du pompier formateur)

Sensibilisation au partage de la route, au respect de l'environnement,....

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

**POURQUOI, QUAND ET COMMENT SE FAIRE RECENSER ?
DES RÉPONSES SIMPLES POUR UNE ACTION SIMPLE.**

POURQUOI ?

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

QUAND ?

Tous les Français ont l'obligation de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge des 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

COMMENT ?

Un jeune peut se faire recenser directement à la mairie de son domicile ou en ligne sur le site www.mon.service-public.fr (si la commune adhère à ce service en ligne). Dans les deux cas, il doit présenter une pièce d'identité et le livret de famille.

Une fois recensé, le jeune obtient une **attestation de recensement** indispensable pour l'inscription à des concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée par exemple) Environ un an après, il sera convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté où il obtiendra un certificat de participation (celui-ci remplacera l'attestation de recensement).

Connaitre cette étape et la faire connaitre est important.

C'est une démarche obligatoire mais surtout un acte citoyen.



MA JDC.FR

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est obligatoire.



L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !



QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :



1- PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Rechercher » tapez « recensement ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

2 - À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
Pièce d'identité et livret de famille



KENZA, GRAINE DE CHAMPIONNE !

Chez les Yahia, le tennis de table se pratique en famille. Freddy est capitaine de l'équipe sénior, le papa Marc le pratique en section loisirs et à 12 ans, la benjamine, Kenza a déjà tout d'une championne.

Elle pratique avec brio le tennis de table, discipline qu'elle a découverte il y a tout juste 4 ans.

Depuis, elle enchaîne les compétitions et les titres. Ce sport demande maîtrise du stress et endurance physique, des exigences que Kenza a su s'approprier et qui lui valent de défendre les couleurs du club en compétition nationale. Repérée par le pôle espoir de Rennes, elle a décidé de ne pas l'intégrer et de continuer d'évoluer dans son club de cœur où elle entretient des relations complètes avec les autres filles de l'équipe, Nina Macé et Marine Le Flem.



Lors des compétitions, elle affronte de grandes équipes comme Vannes, Quimper, Fougères ou Quimperlé et endosse le rôle de capitaine de l'équipe de Bretagne. Soutenues par le club, Kenza, Nina et Marine, visent la montée en nationale. Titre qu'elles vont se donner les moyens de gagner bien que leur équipe soit la plus jeune au niveau national.

Le Club du Tennis de Table n'en finit pas de recevoir des distinctions. 6 labels viennent de leur être décerné : Equip Ping, Ping Durable, Loisirs Ping, Ping au Féminin, Promo Ping, Acti Ping, leur permettant d'être classé 7e club breton sur les 250 que compte la région et 1er club des Côtes d'Armor.

Une reconnaissance pour les dirigeants qui ont investi cette année dans un véhicule, adapté aux personnes en situation de handicap ; et qui leur permet d'accompagner leurs joueurs lors des compétitions.



Agenda

JANVIER

- 16/01 Distribution galettes des rois de l'Amicale Laïque (salle 7)
- 23/01 Soirée écossaise de Swing Yer Tartan (salle Louis Keromest)
- 29/01 Podcast #1 (Ploum Expo)

FÉVRIER

- 03/02 Publication du tuto #1 (Ploum Expo)
- 06/02 Repas crêpes de la Hulotte (salle Hent Per)
- 06/02 Mini gala des Steredenn (salle omnisports)
- 07/02 Théâtre du Comité des Fêtes du Bourg (salle des fêtes)
- 13/02 Soirée crêpes des petits Explo de Croix-Prigent (salle Hent Per)
- 13/02 Concours de boules du Comité des Fêtes de Locmaria
- 14/02 Concours de boules du Comité des Fêtes de Locmaria
- 14/02 Vide-grenier des Steredenn (salles des fêtes et omnisports)
- 26/02 Podcast #2 (Ploum Expo)
- 27/02 Soirée théâtre du club de tennis de table (salle des fêtes)

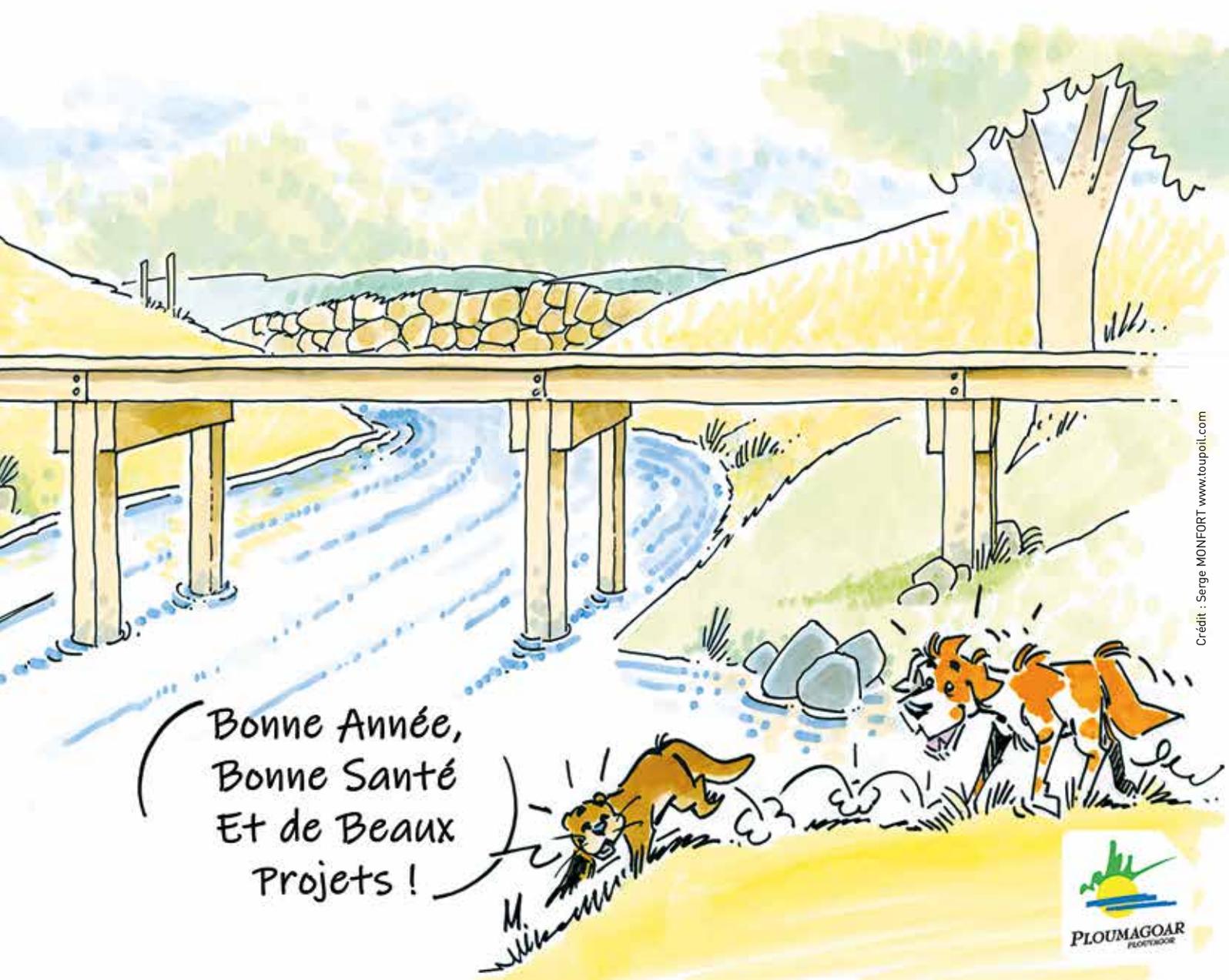
MARS

- 03/03 Publication du tuto #2 (Ploum Expo)
- 05 au 21/03 Festival Autour d'Elle
- 10/03 Publication du documentaire #1 (Ploum Expo)
- 11/03 Journée contre le terrorisme
- 12/03 Performance d'artiste en live (Ploum Expo)
- 13/03 Repas bourguignon du RCP (salle hent per) – option
- 13/03 Soirée écossaise de Swing Yer Tartan (salle Louis Keromest) – option
- 19/03 Cérémonie du 19 mars
- 20/03 Distribution de brioches de l'Amicale Laïque (salle 7)
- 26/03 Podcast #3 (Ploum Expo)
- 27/03 Concours de boules du Comité des Fêtes de Locmaria (boulodrome)
- 28/03 Concours de boules du Comité des Fêtes de Locmaria (boulodrome)

AVRIL

- 03/04 Repas bourguignon du RCP (salle hent per) – option
- 04/04 Vide-grenier des Steredenn (salles des fêtes et omnisports)
- 07/04 Publication du tuto #3 (Ploum Expo)
- 10/04 Tournoi de poker (salles Hent Per et Louis Kéromest) – option
- 10/04 Soirée écossaise de Swing Yer Tartan (salle Louis Keromest) – option
- 11/04 Tournoi de poker (salles Hent Per et Louis Kéromest) – option
- 11/04 Journée écossaise de Swing Yer Tartan (salle Louis Keromest) – option
- 17/04 Tournoi de poker (salles Hent Per et Louis Kéromest) – option
- 17/04 Soirée écossaise de Swing Yer Tartan (salle Louis Keromest) – option
- 18/04 Tournoi de poker (salles Hent Per et Louis Kéromest) – option
- 18/04 Journée écossaise de Swing Yer Tartan (salle Louis Keromest) – option
- 23/04 Artiste en live #1 (Ploum Expo)
- 25/04 Journée de la Déportation
- 28/04 Publication du documentaire #2 (Ploum Expo)
- 30/04 Podcast #4 (Ploum Expo)

L'équipe Municipale
vous souhaite de
Belles Fêtes
de fin d'année



Bonne Année,
Bonne Santé
Et de Beaux
Projets !

M.
M. Monfort



Crédit : Serge MONFORT www.toupouil.com